

Toulouse, le jeudi 16 janvier 2014

**Monsieur Joel GROS**

Président

Communauté de communes du Canton de St Béat

Rue de la Brèche Romaine

31 440 SAINT BEAT

*Lettre recommandée avec accusé de réception n°*

*1 A 088 597 2145*

Dossier suivi par :

Loïc DURAND

Tél : 05.61.24.98.63

Fax : 05.61.24.98.89

loic.durand@reseau31.fr

Réf. à rappeler : 2014/MP/38

OP n°253101505-7

Monsieur le Président,

Je vous informe que le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute Garonne (SMEA31) va engager prochainement sur la commune de Saint-Béat au lieu dit « Géry » des travaux de rétablissement de l'adduction d'eau potable des communes de Chaum, Eup et de Fronsac. En effet depuis la crue de la Garonne de juin 2013 qui a emportée la canalisation franchissant le fleuve en encorbellement, les abonnés de ces communes sont desservis en eau potable de manière provisoire par des canalisations aériennes.

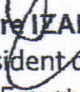
Ainsi le SMEA31 a décidé d'enfouir la canalisation sous le lit de la Garonne en lieu et place de la précédente. La mise en œuvre de la nouvelle conduite sera effectuée par technique de forage dirigé.

Bien que toutes les précautions aient été prises, une consolidation de la berge en rive gauche ainsi qu'un arasement de l'atterrissement central permettraient de ne pas accentuer l'érosion constatée.

Ainsi je vous invite, en tant que collectivité compétente sur ce territoire du Département, à étudier la stabilité de la berge en rive gauche afin de déterminer si l'érosion causée par la crue est bien stabilisée. Dans le cas contraire, une consolidation pourrait alors s'envisager.

Bien entendu, les services du Syndicat Mixte restent à votre écoute pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

  
**Pierre IZARD**  
Président du Syndicat Mixte  
de l'Eau et de l'Assainissement  
de Haute Garonne